

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique ordinaire dans la **Salle du Conseil Municipal** le :

- mardi 3 mars 2026 à **19 h 00**

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du procès-verbal de la séance précédente (27.01.2026)*
- *Compte rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales*

- **DEL_2026_03_05** : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – Compte de Gestion 2025 Commune
- **DEL_2026_03_06** : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – Compte Administratif 2025 – Budget principal Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC
- **DEL_2026_03_07** : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – Affectation du résultat 2025 – Budget principal
- **DEL_2026_03_08** : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – Bilan annuel des Autorisations de Programme - Crédits de Paiement (AP-CP) - *Construction d'un Hameau des Familles (n° 3) - Constitution d'une Convention d'Aménagement de Bourg (n° 4)*
- **DEL_2026_03_09** : FINANCES – FISCALITE – Vote des taux d'imposition directe locale 2026
- **DEL_2026_03_10** : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – Budget primitif 2026 du budget principal de la commune
- **DEL_2026_03_11** : DOMAINE ET PATRIMOINE – Bilan des acquisitions et cessions réalisées au titre de l'année 2025
- **DEL_2026_03_12** : FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS ACCORDEES AUX COLLECTIVITES –Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) Phase 1– Demandes de subventions pour l'exercice 2026 - Plan de financement
- **DEL_2026_03_13** : FINANCES – DIVERS – Révision libre des attributions de compensation – Reversement de la compensation perçue au titre du service public de la Petite Enfance
- **DEL_2026_03_14** : FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS AUTRES – Attribution de subvention à la Banque Alimentaire

- **DEL_2026_03_15** : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – Signature d'un avenant n° 2 d'intégration de minoration à la convention opérationnelle n° 33-19-009 d'action foncière pour la revitalisation du centre-bourg passée avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)
- **DEL_2026_03_16** : FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS CONTRACTUELS – RECRUTEMENT CONTRACTUEL SUR EMPLOI DE CATEGORIE C - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non-permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (*Article L 332-23 du Code Général de la Fonction Publique*)



LE MAIRE,

Eric ARRIGONI